

## La corruption est une infraction.

Elle vise le comportement par lequel sont sollicités, acceptés, reçus des offres, promesses, dons ou présents proposés à des fins d'accomplissement ou d'abstention d'un acte, d'obtention de faveurs ou d'avantages particuliers.

Source : [Agence Française Anticorruption](#)

Quelques exemples



Un contrôleur des impôts qui accorde des dégrèvements fiscaux



Un salarié chargé de négocier les meilleurs tarifs auprès des fournisseurs de son employeur qui obtient de fausses ristournes sur lesquelles il perçoit des commissions



Un policier qui annule un procès-verbal moyennant des faveurs sexuelles

### Plusieurs niveaux d'alertes

Contrôles en interne ou signalement à la Direction Générale



Contrôles comptables (plusieurs fois par an)



Régime disciplinaire (instances légales)

### Code de conduite chez CHRONOFEU

**Partenariats** : ne traiter qu'avec des partenaires qui respectent les règles d'intégrité, les valeurs et les principes d'action de la société

**Cadeaux / invitations** : autres que ceux ayant une valeur symbolique sont interdits

**Dons** : sur accord de la Direction Générale

**Mécénat et sponsoring** : requièrent l'accord de la Direction Générale

**Paiement de facilitation (pot-de-vin)** : sont interdits

**Conflit d'intérêts** : toute situation dans laquelle les intérêts personnels des collaborateur-ice-s sont en conflits, doivent en faire état auprès de leur référent-e hiérarchique



QUIZZ

>> Testez votre connaissance de la lutte anticorruption, de ses dispositifs et des réalités qu'elle recouvre <<